

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Objet : Annonce du Lauréat du concours d'architecture du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce**

Montréal, le 24 septembre 2010 - Le jury du concours d'architecture du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce est heureux d'annoncer le lauréat du concours d'architecture dont l'objet est la construction d'un nouveau Centre Culturel confirmant ainsi sa recommandation à l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal.

Le jury, présidé par Dan S. Hanganu et composé de Gilles Bergeron, Louise Guillemette-Labory, Louis Robitaille, Daniel Lafond, Diane Dupré, Julie Thouin, Patricia Sarrazin-Sullivan, Julia Bourke et Yves Gagné, s'est réuni le 16 et 17 septembre dernier à Montréal. Il a été grandement impressionné par les prestations reçues des finalistes qui ont été déposées au terme de la deuxième phase du concours. Les membres du jury tiennent à souligner la très grande qualité des projets qui ont été soumis par les finalistes. Rappelons que les citoyens ont pu assister à la présentation publique des quatre finalistes.

La recommandation du Jury à l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, à été établi de façon majoritaire et consensuelle et désigne le projet de l'Atelier Big City, Fichten Soiferman et ass., L'OEUF comme Lauréat du concours d'architecture du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce. Le rapport du jury sera émis au début du mois d'octobre prochain.

En tenant compte des objectifs de la programmation et des critères de jugement énoncés au règlement du concours le jury a tenu à souligner que le projet Lauréat s'est démarqué par la grande qualité de la planification des espaces intérieurs et extérieurs, le dynamisme qu'il offre au niveau de la répartition des activités, l'excellente compréhension des besoins des différentes clientèles et son potentiel pour une ouverture socioculturelle digne du 21e siècle.

Tout en conservant un caractère innovateur quant à sa mise en forme, ce projet a su respecter avec justesse et réalisme l'enveloppe budgétaire prévisionnelle du Maître d'ouvrage et les objectifs de développement durable.

Par sa compréhension du changement souhaité dans la perception et l'usage de ce type d'équipement culturel, par son expression d'ouverture, ce projet a révélé un grand potentiel de développement pour la communauté, respectueux du passé et résolument tourné vers l'avenir.

Rappelons que le jury avait sélectionné en mai dernier les finalistes suivants:

Finalistes : (ordre alphabétique)

- Atelier Big City, Fichten Soiferman et ass. , L'OEUF.
- Chevalier Morales architectes, Busby Perkins + Will
- Les architectes FABG, (les architectes Brodeur, Gauthier, Lavoie)
- Menkès, Shooner, Dagenais, Letourneux architectes

Je remercie tous ceux qui ont participé à ce processus de sélection!

Philippe Drolet, architecte, conseiller professionnel  
concours@phd-architecture.com

